Agir ensemble





COVID-19

Les mesures de soutien à la parentalité

La période actuelle de confinement liée à la gestion de l'épidémie COVID-19 constitue une situation inédite de temps passé en famille, qui peut contribuer à renforcer le lien parents-enfants. Mais cette situation peut également exacerber les tensions familiales, de conflit ou soumettre les parents en difficulté quant à leurs pratiques éducatives.

A ce titre, quatre grands types de besoins des parents ont été identifiés :

- Un besoin d'information et de réassurance sur la pandémie de Covid-19 et la manière d'en parler aux enfants;
- Un besoin d'idées, d'activités éducatives et ludiques pour occuper les enfants durant la journée et notamment trouver une alternative aux écrans ;
- Un besoin d'appui en termes d'accompagnement à la scolarité ;
- Un besoin d'accompagnement, d'appui, d'écoute et de conseils en matière de soutien à la parentalité, pour prendre du recul sur ses pratiques, souffler et trouver les réponses pour faire autrement avec ses enfants.

Pour y répondre, la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) met en place un plan d'actions regroupant les dispositifs et services à destination des parents en période d'épidémie COVID-19. C'est donc dans ce cadre que la mobilisation et l'engagement de la Caf de La Réunion et ses partenaires pour soutenir les parents dans leur rôle s'est imposée naturellement, de nombreuses initiatives locales ayant ainsi pu voir le jour, mais elles nécessitent d'être généralisées. La perspective d'un déconfinement progressif, qui amènera son lot de difficultés aux parents, implique une mobilisation de tous les acteurs de terrain pour accompagner au mieux les familles réunionnaises.

Dans ce 3^{ème} numéro de notre lettre aux partenaires nous vous informons des mesures mises en œuvre au plan national et au plan local pour soutenir les parents.

LES MESURES NATIONALES

UNE NOUVELLE OFFRE : L'ACCUEIL DE LOISIRS À LA MAISON

Pour centraliser les ressources utiles aux parents, et privilégier les formats qui facilitent l'accès à l'information, la CNAF a mis en ligne sur monenfant.fr «l'accueil de loisirs à la maison» en lien avec les équipes de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA). Ce centre de loisirs virtuel leur propose chaque jour de nouvelles activités ludiques et éducatives à faire avec leur(s) enfant(s) et adolescent(s).



Adapté aux différentes tranches d'âges des enfants et à leurs besoins, y compris pour des enfants en situation de handicap, «l'accueil de loisirs à la maison » propose pour tous des activités manuelles, artistiques, musicales, scientifiques et techniques, ainsi que des jeux sportifs, des recettes de cuisine, des contes. Régulièrement, le «coin des parents» donne des conseils à l'intention des parents sur la gestion de l'actuelle période de confinement avec les enfants. Il propose des ressources en lien avec les différentes thématiques proposées, par exemple les bienfaits du jeu en famille, ou encore sur la gestion du numérique, l'importance de lire des histoires aux enfants, etc.

UNE INFORMATION EN LIGNE SUR CAF.FR POUR LES PARTENAIRES

Dans le contexte de crise du Covid-19 et pour répondre à vos questions, la Cnaf met en ligne sur caf.fr, des foires aux questions (FAQ) pour vous accompagner. Vous pouvez déjà y retrouver :

COVID-19 Questions / Réponses

- la FAQ Covid-19 : Aide exceptionnelle en faveur des micro-crèches Paje (MC PAJE) [Pdf]
- la FAQ Covid-19 : Aide exceptionnelle en faveur des maisons d'assistantes maternelles (MAM) [Pdf]
- <u>la FAQ Covid-19 : Aide exceptionnelle en faveur des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE PSU)</u> [Pdf]

Cette page a vocation à évoluer, n'hésitez pas à la consulter régulièrement => http://www.caf.fr/partenaires/impacts-covid-19

LES MESURES LOCALES

LES STRUCTURES D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS RESERVÉES AUX PERSONNELS PRIORITAIRES

La Caf a mis en place une offre de garde pour les enfants de moins de 6 ans des personnels prioritaires depuis le 16 mars 2020. Ce sont près de **150 enfants qui sont gardés quotidiennement** dans des structures de l'île grâce à la mobilisation des gestionnaires petite enfance. Le taux de remplissage avoisine les 50 %. Des places restent disponibles pour ces personnels.



Cette offre est mise à disposition sur les <u>pages locales de la Caf de la Réunion</u>, vous pouvez vous en faire relais auprès de vos publics en tant que de besoin. Pour accéder aux structures partenaires cliquez <u>ICI</u>

UNE OFFRE DE SERVICE DE SOUTIEN A LA PARENTALITE

Depuis le confinement les équipes sociales de la Caf de La Réunion sont en contact avec les familles, fragilisées par le confinement et confrontées aux situations suivantes :

- séparation
- décès
- maladie de l'enfant
- impayés de loyer

Près de **200 rendez-vous** ont d'ores et déjà été assurés à ce jour dans ce cadre.



Les familles se trouvant dans l'une de ses situations peuvent prendre un rendez-vous téléphonique avec nos équipes sociales sur caf.fr ou appeler notre plateforme téléphonique au 0 810 25 97 40, pour demander à entrer en contact avec l'un de nos travailleurs sociaux.

Nos équipes apportent aux familles confrontées à ces accidents de la vie, une écoute, des conseils et assurent leur orientation vers les ressources existantes pour :

- informer et rassurer sur la crise actuelle et la manière d'en parler aux enfants ;
- suggérer des idées, d'activités éducatives et ludiques pour occuper les enfants durant la journée et notamment trouver une alternative aux écrans ;
- orienter pour un appui en termes d'accompagnement scolaire des enfants;
- mettre en place accompagnement, appui, écoute et conseils en matière de soutien à la parentalité, pour prendre du recul sur ses pratiques, souffler et avoir des moments de répit, et trouver les réponses pour faire autrement avec ses enfants.



LE POINT CONSEIL BUDGET, UN OUTIL DE PRÉVENTION ET D'ACCOMPAGNEMENT

Ce dispositif porté par la Caf et l'Etat, a pour objet de prévenir les parcours pouvant conduire au surendettement.

Cette offre de service s'adresse à tout public : jeunes, salariés, retraités, personnes isolées, personnes en recherche d'emploi... qui :



- souhaite des conseils sur la gestion de leur budget : épargne, crédits, assurances, impôts, factures d'électricité ou de téléphone ;
- rencontre une situation financière difficile : baisse de revenus ou augmentation de charges par exemple ;
- anticipe un changement de situation familiale ou professionnelle ayant un impact sur les ressources ou les dépenses.

Pour éviter la spirale du surendettement, l'une des solutions est de réagir rapidement pour ne pas aggraver sa situation. Ces publics peuvent contacter un professionnel qualifié pour bénéficier de conseils confidentiels, gratuits et personnalisés, appropriés à leur situation.

Contacts:

- par mail: pcb.cafreunion@caf.cnafmail.fr ou
- par téléphone au 02.62.48.87.33 de 8h30 à 12h00 du lundi au vendredi.

LA FICHE DEPARTEMENTALE DES RESSOURCES UTILES AUX PARENTS

L'information, son partage et sa diffusion, est l'un des axes essentiels du Schéma Départemental des Services aux Familles.

S'appuyant sur la coordination locale, cette fiche est un recensement des contact nationaux et locaux utiles (numéros d'urgences, plateformes téléphoniques, sites ressources) permettant de faciliter l'appropriation des informations par les familles et leur accompagnement. Elle est mise en ligne sur la page locale de la Caf de La Réunion, vous pouvez y accéder en cliquant ICI.

Les associations locales, les communes sont des acteurs essentiels de cette démarche.

Durant cette période, la Caf a gardé un lien avec ses partenaires, par le biais de nombreux échanges téléphoniques, par mail, en audioconférence ou par l'intermédiaire de nombreux questionnaires. Les offres de services partenaires et les actions maintenues ou innovantes qui ont pu être mises en œuvre sont relayées dans ce document et sur caf.fr.

Les partenaires ayant mis en place une offre alternative et ayant maintenu une action dans le champ de la parentalité, non recensé dans cette fiche ressources, sont invité à se rapprocher de leur conseiller technique de secteur, afin que cette offre à destination des parents soit mise à jour.



Nos conseillers techniques maintiennent un contact rapproché avec le terrain, pour rester quotidiennement à l'écoute des préoccupations et des besoins de nos partenaires, mais également pour maintenir un niveau d'exigence indispensable pour faire face à cette situation sanitaire et sociale inédite.

Vous avez des questions ou des interrogations, vos contacts habituels restent disponibles. Si vous avez des difficultés à les joindre, nos services restent joignables par mail ou au 0.810.25.97.40 (0,06 € /min + prix d'un appel local). Un de nos conseillers prendra votre demande de contact afin de la relayer.

INFOS UTILES AUX ASSOCIATIONS

Ces ressources ont été mises en place par le Préfet de la Région Réunion.

- Guide des mesures pour l'économie sociale et solidaire répertoriées (gestion de l'emploi, gestion des échéances sociales et fiscales, gestion de la trésorerie, gestion des litiges et accompagnement) https://www.cress-reunion.com/files/ID973 Tableau synthese des mesures de soutien 03042020.pdf
- Organiser son CA, son AG (webinaire) https://kaz-asso.org/2020/04/02/organiser-son-ca-son-ag-webinaire-du-02-avril/
- Prêts et subventions (webinaire)
 https://kaz-asso.org/2020/03/26/example-post-3-2/
- Les associations et la crise du coronavirus : l'État vous accompagne https://www.associations.gouv.fr/covid.html
- Guide de survie à l'usage des associations en période de confinement (via le site www.associations.gouv.fr) https://fr.calameo.com/read/004606316cb7b88af2233
- Boîte à outils concernant le travail à distance (via le site www.associations.gouv.fr) https://www.solidatech.fr/utiliser/ressources/des-outils-pratiques-pour-travailler-a-distance-en-temps-de-crise
- Entrepreneurs, toutes les solutions pour faire face ensemble https://www.franceactive.org/actualites/entrepreneurs-toutes-les-solutions-pour-faire-face-ensemble/